

PUBLICATIONS **COMITÉ CATHOLIQUE**
DU DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME 2.40
Par le Cardinal AMETTE, Mgr BAUDRILLART, les Chanoines ARDANT, COUGET, GAUDEAU, MM. GOYAU et F. VEUILLOT.

L'ALLEMAGNE et les ALLIÉS devant la CONSCIENCE CHRÉTIENNE 3.60
par Mgr CHAPON, Mgr BAUDRILLART, Mgr BATIFFOL, R. P. JANVIER, MM. Denys COCHIN, DE LANZAC DE LABORIE, D'ANTHOUDARD, E. BLOUD, F. VEUILLOT.

LA GUERRE ALLEMANDE Documents ALBUM N° 1 1.20
ET LE CATHOLICISME :: photo- ALBUM N° 2 1.20
graphiques.

La CLOCHE "ROLAND". Les Allemands et la Belgique 3.50
Par Johannes JÖRGENSEN

:: Abbé FOULON :: ARRAS SOUS LES OBUS 3.50
Préface de Mgr LOBBEDEVY, Evêque d'Arras.

LE SUPPLICE DE LOUVAIN 1.80
Par Raoul NARSY

La Lourdes du Nord : NOTRE-DAME DE BREBIÈRES 1.50
Par René LE CHOLLEUX

L'Éveil de l'Âme française devant l'Appel aux Armes 2. »
Par les Abbés ARDANT, DESGRANGES et THELLIER DE PONCHEVILLE

LE PROTESTANTISME ALLEMAND, Luther-Kant-Nietsche 1.50
Par l'Abbé PAQUIER

LETTRE DE L'ÉPISCOPAT BELGE aux 0.60
Cardinaux et aux Evêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche

AMENDE HONORABLE (En Desagravio) 0.60
Par Don Francisco MELGAR

Paul DELAY. Les CATHOLIQUES au SERVICE de la FRANCE 3.50
(Paris - Versailles - Meaux) Préface du Cardinal AMETTE.

BLOUD et GAY, Éditeurs

— 7, place Saint-Sulpice, PARIS-6^e —

N^{os} 69-70

"Pages actuelles"
1914-1916



Pour teutoniser la Belgique

PAR

FERNAND PASSELECQ



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

P. A. N^{os} 69-70 — Pour teutoniser la Belgique — Fernand PASSELECQ

XI. — L' « ALGEMEEN NEDERLANDSCH VERBOND »
ET LE PAN-NÉERLANDISME.

Ces mêmes tendances semblent trouver des points d'appui plus solides dans l'*Algemeen Nederlandsch Verbond*. Bien que, par principe, cette société doive se cantonner dans l'ordre des questions philologiques, certaines de ses sections ont paru vouloir profiter, en ces derniers temps, des circonstances pour se muer en organes officiels, mi-scientifiques, mi-politiques, du « pan-néerlandisme ».

Cette association s'est comportée sans aménité vis-à-vis de la Belgique, où elle comptait pourtant un assez bon nombre de membres dans l'élite flamande : elle argua de son caractère scientifique pour ne pas protester, comme tant d'autres sociétés de Hollande et d'ailleurs, contre la violation de la neutralité belge par l'Allemagne ; cela lui valut, en novembre 1914, la démission d'un certain nombre de membres flamands habitués de ses congrès.

L'afflux en Hollande d'un grand nombre de Flamands fuyant l'invasion, la nécessité de la création d'écoles flamandes pour enfants de réfugiés, qui en fut la suite, la présence à l'Université d'Utrecht d'un certain nombre d'étudiants flamands des universités belges fermées ont fourni à l'*Algemeen Nederlandsch Verbond* ou à ses sections des occasions de « travail flamand » qu'elles n'ont pas laissé échapper. Il n'est pas douteux que certains de ses membres hollandais rêvent de s'emparer de la direction du mouvement flamand au profit de ce qu'ils croient être l'intérêt néerlandais, mais qui n'est, en réalité, que l'intérêt du teutonisme.

Le numéro de janvier 1915 de *Neerlandia*, son organe officiel, publie le compte-rendu d'une réunion de son Comité central, tenu le 14 décembre 1914 ; on y lit ces lignes énigmatiques : « Point IV : Belgique. On discute longuement un intérêt flamand dont la réalisation n'est pas encore fixée et dont la publication nuirait à la réalisation... »

Dans le numéro de février 1915 figure un mémoire de la direction de l'A. N. V. répondant à certaines critiques qui lui avaient été

faites, au sujet de son refus d'attribuer un subside de 50 florins « pour la cause de la Flandre française ». On lui reprochait de ne pas oser agir en faveur de cette cause ; la direction répond qu'il serait inopportun pour la Hollande de s'en occuper *d'une façon directe* : « Cela ne veut pas dire qu'elle [la direction] y est indifférente ; mais elle hésite, par le fait que les avis donnés par trois personnes très autorisées de la Flandre ne concordent pas du tout... Le courage [de la direction] n'est pas ici en question ; le refus du subside est uniquement basé sur l'état de la caisse ; néanmoins, la direction a consenti à ce que de petites brochures flamandes fussent subsidiées. ».

Dans son n° de juin 1915, *Neerlandia*, fait connaître la faveur, peu enviable au regard du patriotisme belge, faite par le gouverneur von Bissing, aux étudiants flamands d'Utrecht de pouvoir obtenir des sauf-conduits pour aller visiter leur famille en Belgique.

De telles initiatives, et celles que nous allons dire, s'accordent-elles avec la neutralité, dont on excipe si froidement quand c'est la Belgique qui est à défendre contre l'Allemagne, et avec

le caractère de société subsidiée que possède l'A. N. V. (le gouvernement néerlandais lui alloue, en effet, 3600 florins de subside annuel, comme le constate *Neerlandia* dans son numéro de mai 1915, p. 122)? On a peine à comprendre que le gouvernement néerlandais, qui se montre par ailleurs si soucieux de respecter les obligations de la neutralité, maintienne ses subventions à une société hollandaise où, en pleine guerre, on se donne l'air de conspirer en vue d'une immixtion dans la politique intérieure d'un Etat voisin et en paix avec la Hollande, et cela parallèlement à l'action de l'administration allemande de la Belgique occupée.

Le 18 avril 1915, une section de l'A. N. V., réunie à Lierre (Belgique occupée), sous la surveillance de la censure allemande, vota un ordre du jour « réclamant pour le peuple flamand le droit de pouvoir à l'avenir se développer librement, exempt de toute oppression étrangère. sous un gouvernement propre et dans sa propre langue » (*Nieuwe Courant* du 5 juin 1915).

Le Comité central de l'A. N. V., correct, cette fois, hésita à reproduire dans son Bul-

letin ce vœu trop directement relatif à un objet de la politique intérieure belge. Sur quoi, la section des étudiants d'Utrecht de l'Association se réunit le 10 juin avec quelques membres flamands, et vota un ordre du jour blâmant la réserve observée par le Comité, et préconisant pour la Belgique le régime de la séparation administrative (voir le texte de cet ordre du jour dans *De Maasbode* du 20 juin 1915, et *XX^e siècle* du 1^{er} juillet 1915); puis elle envoya cet ordre du jour au baron von Bissing junior, celui des fils du gouverneur général allemand qui avait écrit l'article dont nous avons parlé, et qui, dans une conférence récente, faite à Munich, sur la situation de la Belgique occupée, s'était prononcé, lui aussi, en faveur de l'autonomie politique ou administrative de la Flandre. Le baron von Bissing junior répondit immédiatement par la lettre que voici (*Het Vaderland*, 26 juin 1915; *Nieuwe Courant*, 26 juin 1915, avondblad) :

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai vu votre ordre du jour du 10 juin. Ce que vous exigez dans cet ordre du jour, c'est-à-dire que les Flamands puissent

voir subsister leur civilisation propre, leur caractère propre et leur existence comme peuple, n'est pas seulement en concordance avec mes idées personnelles, *mais aussi*, pour autant que je le sache, *avec celles du gouvernement allemand*. Indépendamment de la décision finale au sujet du sort de la Belgique, l'Allemagne, comme je le crois fermement, *exigera que l'on accorde leurs droits aux Flamands* et que, comme ils en témoignent eux-mêmes, au sujet du mouvement des Wallons et de leurs alliés, les Français, il ne soit plus fait désormais un emploi abusif des écoles pour supprimer la civilisation flamande *qui est le seul élément national en Belgique (!)*. Nous devons, pour cela, nous élever d'autant plus contre ce mouvement, que nous avons toujours eu conscience de la parenté étroite et des nombreux liens intellectuels entre les Allemands et les Flamands, sans perdre de vue qu'être Flamand ne signifie pas être Allemand.

J'attacherais beaucoup de prix à ce que vous pussiez faire parvenir ma réponse à la presse hollandaise, parce que j'apprends qu'un passage de mes ouvrages relatifs à la Belgique a été compris d'une façon erronée. J'ai écrit : « Surtout dans les régions flamandes, dans les écoles populaires, l'allemand pourra remplacer le français de façon efficace. L'écolier flamand apprendra beaucoup plus facilement l'allemand que le français. » J'ai mis intentionnellement le verbe « Pouvoir » et non

« Devoir ». Je verrais avec beaucoup de plaisir que, dans les classes supérieures des écoles populaires, on donnât l'occasion aux élèves d'apprendre l'allemand, mais naturellement la langue véhiculaire de l'enseignement devrait être le flamand.

On peut légitimement se demander, en présence de ce texte, si le vote de l'ordre du jour d'Utrecht n'avait pas été combiné, d'accord avec l'administration allemande, pour permettre au baron von Bissing junior de placer sa rectification dans la presse hollandaise. Chose curieuse, l'agence officieuse allemande Wolff, reprenant dans *Het Vaderland* le texte de la lettre du baron von Bissing junior, et l'envoyant à toute la presse allemande, en élimina la *dernière partie*, celle précisément que l'auteur tenait le plus à voir imprimer en Hollande, et où il s'efforçait de rassurer les Flamands sur les intentions de l'Allemagne, quant à l'enseignement et à l'usage de l'allemand dans la future Flandre libérée. Crut-on peut-être prudent, dans le moment même, de laisser ignorer à l'opinion allemande cette espèce d'engagement fallacieux, pris censément en son nom ?...